

2 SITES



SITE DE SAINT-DIZIER

1, Rue Waldeck Rousseau, 52100 Saint-Dizier | 03 25 96 05 00
conservatoire_jean.wiener@mairie-saintdizier.fr



SITE DE WASSY

Rue des Martyrs de la Résistance, 52130 Wassy | 03 25 96 05 00
conservatoire_jean.wiener@mairie-saintdizier.fr



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
SAINT-DIZIER - WASSY - LA PORTE DU BEA - SOMMEVOIRE

GRAND
SAINT-DIZIER
DER & VALLÉES

JOUEZ VOS ÉMOTIONS !

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

JEAN WIENER

INSCRIPTIONS
2024 | 2025

SAINT-DIZIER

WASSY



Un établissement classé par le ministère de la Culture.

“LA MUSIQUE DONNE UNE ÂME À NOS CŒURS ET DES AILES À LA PENSÉE”

PLATON

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal est un établissement d'éducation artistique agréé par le Ministère de la Culture et se conforme au Schéma National d'Orientation Pédagogique. Il regroupe deux sites appartenant au Pôle d'enseignement musical du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées.

Animé par une équipe d'enseignants professionnels, il propose de l'enfant à l'adulte, un enseignement autour d'une formation globale par le biais d'un parcours traditionnel intégrant la formation musicale, l'instrument ainsi qu'une pratique collective. D'autres parcours avec un accompagnement plus spécifique sont également proposés ainsi qu'un parcours d'éveil musical sur 2 années. Il est aussi présent sur les champs des musiques actuelles avec le dispositif Tremplin, l'atelier de créations musicales et la classe récemment ouverte de MAO.

INSCRIPTIONS

Pour les 2 sites : du 18 juin au 5 juillet 2024. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 11h.

Sur le site de Wassy : permanences les mercredis 4 et 11 septembre de 10h à 12h.

Informations et renseignements :

1, Rue Waldeck Rousseau à Saint-Dizier - 03 25 96 05 00 - conservatoire_jean.wiener@mairie-saintdizier.fr

DOCUMENTS À FOURNIR À L'ADMINISTRATION

>> Une attestation d'assurance responsabilité civile (pour les mineurs).

>> Un justificatif de domicile.

>> Une copie de l'avis d'imposition (année -1).

DISCIPLINES

ENSEIGNÉES

INSTRUMENTS (Cours individuels)

Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, accordéon, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare basse, guitare électrique, percussions, piano, orgue.

CULTURE MUSICALE (Cours collectifs)

Jardin musical (5 ans).

Éveil (6 ans).

Formation musicale (à partir de 7 ans).

PRATIQUES COLLECTIVES

Ensembles vocaux (chœur d'enfants, adolescents et adultes).

Ensembles instrumentaux (vents, cordes, percussions).

Orchestre.

Harmonie.

Groupes de musiques actuelles et de jazz.

Musique de chambre.

Classe MAO.

SPÉCIFICITÉS

CLASSE ORPHÉON

Expérimentation de pédagogie collective fondée sur la transversalité des disciplines et le dynamisme du collectif. Le ressenti sensoriel précède la compréhension des notions abstraites. Composée d'un groupe d'enfants répartis dans l'apprentissage de l'instrument, du chant, de la formation musicale en une séquence collective d'une durée de 2h15, équivalent à la durée du parcours traditionnel. Accessible en première année.

PARCOURS DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

Dispositif gratuit destiné à toute personne désireuse de découvrir un instrument sous forme d'un atelier individuel d'une durée de 30 minutes (se renseigner auprès du secrétariat).

DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS

(parcours complet, parcours instrument seul, parcours théâtre)

Tranches de revenus net Élève domicilié dans le Grand Saint-Dizier, Der & Vallées	1 ^{er} élève par famille	2 ^{ème} élève par famille	3 ^{ème} élève par famille
Inférieur à 10 160 €	45 €	36 €	27 €
Comprise entre 10 161 € et 15 940 €	60 €	48 €	36 €
Comprise entre 15 941 € et 23 910 €	80 €	64 €	48 €
Comprise entre 23 911 € et 50 000 €	120 €	96 €	72 €
Supérieure à 50 000 €	170 €	136 €	102 €
Élève non domicilié dans le Grand Saint-Dizier, Der & Vallées	+ 20 € pour chaque inscription		
Jardin Musical et Éveil	50 € par enfant		
Instrument supplémentaire	50 € à partir du deuxième instrument et par instrument		
Atelier seul	50 € par atelier		

LOCATION DES INSTRUMENTS ANNUELS : 100 €

La facturation est trimestrielle et composée de trois trimestres scolaires.